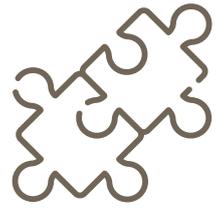


LES NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°19

AVRIL-MAI-JUIN 2024



P. 12-13

UN BUDGET VOLONTAIRE ET AMBITIEUX POUR 2024

P. 10

LA MOBILISATION
DES PARENTS
D'ÉLÈVES

P. 14

LES TRAVAUX
À L'ÉGLISE
SAINT-MAGLOIRE

P. 22

L'EFFET MODE
FÊTE SES
10 ANS



Châtelaudren - Plouagat



SOMMAIRE

05 RETOUR EN IMAGES

08 VIE LOCALE

COMMERCE
& ARTISANAT

SPORT
& VIE ASSOCIATIVE

SOCIAL

VIE SCOLAIRE
ET PÉRISCOLAIRE

BUDGET

TRAVAUX
& ENVIRONNEMENT

18 VIE MUNICIPALE

CONSEILS
MUNICIPAUX

VIE DE LA
COLLECTIVITÉ

20 URBANISME

22 INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

VOS SERVICES

22 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères kastellgatines,
Chers kastellgatins,

Le 1^{er} trimestre de chaque année est une période activement consacrée à l'élaboration et aux votes du rapport d'orientation budgétaire (CM du 28/02/2024) et des CA 2023 et budgets primitifs (CM du 29/03/2024) de la commune, du camping municipal et du lotissement du Pré de l'étang.

Pour ne parler ici que du budget principal, l'exercice 2023 s'est clôt par un excédent global de 1 919 579 €, cumul du résultat de fonctionnement de + 1 205 410 € et du résultat d'investissement (avant reports) de + 714 169 €. À l'issue de cet exercice budgétaire, la commune dégage une épargne brute de 1 025 982 €, montant en nette augmentation de 18,8 % par rapport à 2022 (863 710 €).

Cette amélioration de notre situation comptable est le signe d'une gestion saine et rigoureuse de nos finances publiques de par une maîtrise au plus juste de l'évolution de nos dépenses de fonctionnement (malgré le contexte inflationniste de 2023) par rapport à l'évolution de nos recettes de fonctionnement mais aussi par l'encaisse d'une recette exceptionnelle d'investissement liée à la vente de l'ancienne perception de Châtelaudren (140 000 €). Le recul de notre résultat cumulé d'investissement est aussi paradoxalement une bonne nouvelle car il témoigne de la concrétisation de notre programme d'investissement de 2023 avec pour principales opérations : la fin de l'aménagement de la rue Pasteur (190 000 €), une avance pour financer les travaux de viabilisation du lotissement (222 500 €), la prochaine réception des travaux de la salle des fêtes Jean Le-Cuziat (290 000 €), la réfection de nos terrains d'honneur de football (260 000 €) et la réalisation de notre traditionnel programme de voirie (150 000 €).

Des dépenses réelles d'investissement d'un total de 2 197 496 € qui ont pu être finan-

cées sans avoir besoin d'augmenter nos taux locaux d'imposition ni de recourir à l'emprunt tout en poursuivant notre stratégie de désendettement ne s'élevant plus qu'à 1,7 année !

Comme vous pourrez le constater aux pages 12 et 13 de ce bulletin municipal grâce à une infographie vous aidant à « tout comprendre en un clin d'œil », nos résultats comptables sont au beau fixe et vont nous permettre d'accélérer encore les investissements en 2024.

Sur la base d'un budget communal prévisionnel de 10 817 400 € en 2024, 46 % de nos dépenses seront consacrés au fonctionnement (4 956 000 €) et 54 % à l'investissement (5 861 400 €). Parmi ces dernières, on peut traditionnellement distinguer deux grandes catégories :

- D'un côté, les dépenses d'investissement courantes, celles « du quotidien » (1 301 000 € après les reports) nécessaires pour équiper nos différents services municipaux, entretenir nos bâtiments communaux et procéder à des aménagements de voirie et de réseaux divers.

- De l'autre, les dépenses sur opérations, celles qui préparent l'avenir et qui mobilisent les plus forts montants à savoir 4 561 000 € pour cette année. Pour ne citer que les plus importantes, il s'agira pour nous de :

- 1 Poursuivre le chantier de réhabilitation et de restructuration du pôle scolaire de Plouagat (1 635 416 €) pour une réception attendue avant la fin de l'année.

- 2 Lancer la 1^{re} phase de la requalification de la RD 712 (celle allant de Mississippi au collège) dans le courant de l'été (691 000 €)

- 3 Construire un club-house au stade Louis-Morice (597 590 €) et aménager ensuite les espaces extérieurs pour un début de travaux espéré avant l'été.

- 4 Mettre en sécurité le clocher de l'église St-Magloire (468 000 €) avec des tra-



Châtelaudren - Plouagat

Le magazine d'informations de la commune de Châtelaudren-Plouagat paraît tous les deux mois. Il est édité par le service communication de la ville de Châtelaudren-Plouagat 1 place de la Mairie 22170 Châtelaudren-Plouagat - Tél. : 02 96 74 10 84

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Laetitia Herpe Biard, Sophie Le Bonhomme, Thibault Le Provost, Aline Le Roy, Monique Lorant, Patrick Martin, Sylvie Mével-Rault, Sophie Philippe, Patrick Solo, Alain Trépard, Daniel Turban

Maquette : Thibault Le Provost

Rédaction : Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, Patrick Martin

Impression : imprimé à 2 300 exemplaires par Roudenn Grafik

Crédit photos et illustrations : Laetitia Herpe Biard, Patrick Solo, Aline Le Roy, Freepik, associations, école

Dépôt légal : Janvier 2024

vaux qui perturberont la circulation et le stationnement sur la place de la République du mois d'avril jusqu'au début de l'année prochaine.

- 5 Procéder en fonction des opportunités qui nous seront offertes à de nouvelles acquisitions foncières (460 000 €), favoriser l'accueil de nouveaux ménages sur la commune avec la création de sept logements locatifs sociaux à la Mi-Route (64 000 €) ou en offrant à la vente 24 lots dans le lotissement du Pré de l'étang (ayant nécessité une nouvelle avance de 295 000 € du budget principal).
- 6 Continuer à investir dans nos réseaux : de fibre optique (75 000 €), routier (130 000 €), de collecte des déchets (47 000 €) avec deux nouveaux dispositifs de conteneurs enterrés (parking de la salle des fêtes de Plouagat et rue de la gare) et en procédant à la mise aux normes et à la modernisation de nos équipe-

ments électriques au camping de l'étang (16 000 €).

- 7 Poursuivre la réflexion sur la redynamisation de nos centres-bourgs (70 000 €) et sur le devenir de l'étang (pour lequel nous avons déjà provisionné une somme de 193 000 € indépendamment du scénario qui sera retenu).

Vu l'ampleur des investissements présentés, vous vous doutez bien que vos élus devront être sur le pont tout en restant au maximum à votre écoute. Un bien beau programme je vous répondrai puisque tout le cœur de notre mission se situe là : être au service du public pour améliorer au quotidien votre cadre de vie. Une tâche certes passionnante mais aussi éprouvante et exigeante qui perd parfois même de son sens quand on se demande si le rôle de l'État ne conduit pas dans certains cas à organiser le déclin de nos territoires :

- En actant la fermeture d'une classe monolingue et en refusant l'ouverture d'une classe bilingue dans notre école.

- En nous confrontant au quotidien à une bureaucratie galopante faite de toujours plus (quoi qu'on en dise !) de contraintes administratives, financières et normatives, parfois même contradictoires, provoquant bien souvent notre désarroi comme celui d'autres professions ; je pense bien sûr et entre autres à nos agriculteurs.

Si une hirondelle ne semble plus faire le printemps, et sans attendre leur retour, il semblerait que les beaux jours soient déjà au rendez-vous après une absence d'hiver. Avec cette météo précocement clémente, je subodore déjà les premières plaintes arrivant en mairie décriant les nuisances sonores liées à la reprise des activités de jardinage et de bricolage. C'est pourquoi je vous invite à prendre connaissance de l'encart publié en page 15 de ce bulletin) réglementant ces usages sur notre commune et à faire preuve de civisme en le respectant scrupuleusement.

Olivier Boissière

Maire de Châtelaudren-Plouagat



AGENDA

JUSQU'AU 4 MAI

Exposition « Allos » par Nymaue
Médiathèque Parenthèse

SAMEDI 13 AVRIL

Inauguration de la nouvelle salle du vivarium et ouverture pour les vacances de printemps
Terrarium de Kerdanet, de 14h à 18h jusqu'au 5 mai. En mai et juin, ouverture mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h

SAMEDI 13 AVRIL

Fest noz de l'association Danses du leff
Salle des fêtes à partir de 21h

SAMEDI 27 AVRIL

Modélisme sur l'étang de Châtelaudren
De 8h30 à 18h

VENDREDI 3 MAI

Conseil municipal
20h - Médiathèque Parenthèse

MERCREDI 8 MAI

Loto des Ehpad
14 h - Salle communale de Plouagat

MERCREDI 8 MAI

Commémoration de l'Armistice de la 2nde Guerre mondiale
11h - Châtelaudren

DU 10 MAI AU 8 JUIN

Exposition « Exploration » par Valérie Silbermann
Médiathèque Parenthèse

SAMEDI 25 ET DIM. 26 MAI

L'Effet mode
Petit Écho de la mode (voir p. 22)

SAMEDI 25 MAI

Cérémonie d'accueil des bébés 2023
Sur invitation

DU 26 MAI AU 2 JUIN

Opération « L'Art dans les cités », résidence d'artistes libanais
Dans toute la ville

DIMANCHE 26 MAI

Championnat départemental de cyclisme sur route
Circuit Kerhamon

VENDREDI 31 MAI

Conseil municipal
Mairie déléguée de Plouagat

SAMEDI 1^{er} JUIN

Soirée théâtre par les Têtes de l'Art
20h30 - Salle communale de Plouagat

SAMEDI 8 ET DIM. 9 JUIN

Les univers fantastiques
Châtelaudren

DIMANCHE 9 JUIN

Élections européennes
De 8h à 18h - Bureaux de vote sur www.chatelaudren-plouagat.fr

DU 14 JUIN AU 6 JUILLET

Exposition « Les rides du temps » de Christian Gérard
(prix spécial du Maire à l'édition 2023 de Couleurs de Bretagne)

DIMANCHE 16 JUIN

Couleurs de Bretagne
À partir de 8h, remise des prix à 18h en mairie déléguée de Châtelaudren

SAMEDI 30 JUIN

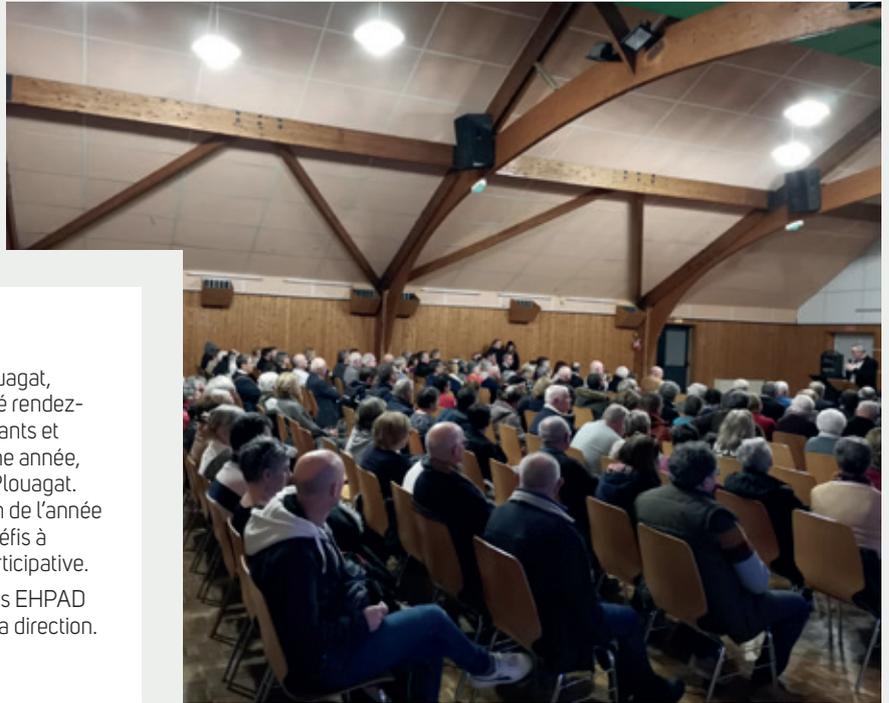
Kermesse de l'école publique
Horaires et lieux à venir

Retour en images sur...

LES TRADITIONNELS VŒUX

Olivier Boissière, maire de Châtelaudren-Plouagat, et l'ensemble de la municipalité avaient donné rendez-vous aux partenaires, associations, commerçants et habitants pour les traditionnels vœux de bonne année, vendredi 12 janvier à la salle communale de Plouagat. L'occasion pour M. le Maire de dresser le bilan de l'année écoulée mais aussi d'évoquer les prochains défis à relever sur la ville, sur fond de démocratie participative.

Les vœux ont également été célébrés dans les EHPAD de la ville, avec les membres du CCAS et de la direction. Un moment festif apprécié par nos seniors.



CARTON PLEIN POUR L'AMICALE LAÏQUE DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT !

Le loto organisé fin janvier par l'association a rencontré un franc succès : près de 350 joueurs ont participé à l'évènement animé par Christiane. Un après-midi plébiscité par toutes et tous.



DIV YEZH KASTELLAODREN-PLAGAD A FAIT DANSER 300 PERSONNES

Le premier fest noz de l'association Div Yezh, samedi 10 février, a rassemblé 300 personnes à la salle des fêtes de Plouagat. Crokonuts Orkestra, Bepred/Baprad et Breudeur Ar Bras ont fait danser petits et grands toute la soirée. Félicitations à l'association et aux parents d'élèves bénévoles pour cette belle réussite !



UN DÉBUT DE SAISON 2024 PROMETTEUR

La programmation 2024 de la médiathèque a débuté vendredi 26 janvier, avec la représentation de La petite fille de Monsieur Linh par la compagnie des Arts Tikulés. Si les ateliers de Claudie et l'heure du conte de Paulette Cosson rencontrent toujours un franc succès, les expositions (en photo, l'inauguration d'Une part de rêve) proposées cette saison devraient également plaire à toutes et tous.

SAINT VINCENT DE RETOUR À CHÂTELAUDREN

Une statue de Saint-Vincent Ferrier, qui avait prédit le déluge de 1773, est visible depuis février dans la fontaine qui porte son nom, place Saint-Vincent, près de l'étang.

Créée et offerte à la Ville par Gilles Connen, son installation et sa protection (contre le vol et les intempéries) ont été réalisées par les agents techniques municipaux.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES À PARIS

Lundi 26 février, les élus du CMJ ont profité d'une journée à Paris. Au programme, visite guidée de la ville à la découverte de ses monuments avec Maël, étudiant en Histoire et habitant de Plouagat, avant une visite privée de l'Assemblée nationale avec les deux attachés parlementaires de la députée Murielle Lepvraud.

Merci aux parents et élus accompagnateurs pour la réussite de cette journée !



LES BRETONS AU CARNAVAL DE LENGGRIES

Une délégation bretonne a passé quelques jours à Lenggries, début février, pour célébrer leur traditionnel carnaval. Ce sont d'irréductibles gaulois qui ont rejoint le cortège festif et coloré. Un grand merci aux participants et à nos homologues allemands pour leur accueil.

Nouveaux horaires à l'Office de tourisme

Le bureau d'information touristique de Châtelaudren, situé au Petit Écho de la Mode, vous accueille :

- **DU 15 SEPTEMBRE AU 15 JUIN :**
documentation en libre service, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :**
vendredi de 14h à 17h30. Documentation en libre service le reste de la semaine (fermé les dimanches et lundis)
- **PENDANT LES VACANCES DE PÂQUES :**
mardi et vendredi de 14h à 17h30.
Documentation en libre service le reste de la semaine (fermé les dimanches et lundis)
- **DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE :**
les lundis de 14h à 18h, du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h



Pompes funèbres Morvan

Suite à la reprise en décembre par Philippe Legrand, les deux chambres funéraires ont été réaménagées pour améliorer l'accueil des personnes. L'entreprise compte 8 salariés Stéphanie Morvan vous accueille pour l'organisation complète des obsèques. Un magasin d'articles funéraires est accessible aux heures d'ouverture.

PLUS D'INFOS

Pompes funèbres Morvan

pfmorvan.plouagat@outlook.fr
Tél. : 02 96 93 43 58



Los Martillos Locos

François Faber, charpentier depuis 21 ans, a récemment installé son atelier sur Plouagat. Formé chez les Compagnons, il crée et rénove charpentes traditionnelles, carports, terrasses, auvents, mais aussi verrières sur les toits sur tout le département.

PLUS D'INFOS

Los Martillos Locos

francois.faber@hotmail.fr
Tél. : 06 63 10 47 91



AG Coordination

L'équipe d'AG Coordination, installée depuis cet été à Plouagat, rayonne sur le département dans le domaine de la maîtrise d'œuvre dite OPC (coordination de chantier) et SPS (sécurité et protection de la santé), et pilote de nombreux gros chantiers, comme celui de la plateforme Lidl, pour le compte de collectivités locales en majorité.

PLUS D'INFOS

AG Coordination

40 Grande Rue
contact@agcoordination.fr
Tél. : 02 96 93 10 11

ENTREPRISE

Lidl installe sa nouvelle direction régionale

Inaugurée le 14 mars dernier, la nouvelle direction régionale de Lidl s'est installée à Châtelaudren-Plouagat, dans la Zone Artisanale de Kertedevant : présentation.

Après 3 ans de travaux, retardés en raison de l'incendie qui a touché le bâtiment en 2022, la nouvelle plateforme logistique de Lidl s'est installée dans ses nouveaux locaux de 57 000 m² permettant de desservir les 62 supermarchés bretons (hors Ille-et-Vilaine) de la chaîne.

Les locaux, trois fois plus grands que les anciens de Ploumagoar, accueillent dans de meilleures conditions ses salariés. Ils permettent la réinternalisation de trois nouvelles familles de produits de l'en-

seigne : les fruits et légumes, le non-alimentaire et les surgelés.

Au-delà de sa nouvelle organisation et des moyens techniques plus modernes, c'est aussi une plate-forme plus responsable avec une installation photovoltaïque de 5 000 m² de panneaux, un système de récupération de la chaleur et une cellule recyclage de 3 500 m².

EN CHIFFRES

Ce sont 46 000 palettes qui sont stoc-



kées sur 5 niveaux, en plus du stockage au sol. Elles sont ensuite redistribuées dans les magasins par les camions de livraison empruntant l'une des 123 portes de quai. Camions qui pourront desservir d'autant plus rapidement les supermarchés, grâce à la proximité immédiate de la nationale 12. La plateforme représente aussi 250 emplois, dont 30, pour le moment, qui ont été créés pour l'occasion, dont 170 opérateurs logistique et 50 personnes en fonction support.

L'installation de Lidl participe ainsi à l'attractivité économique de la ville, et essemra sur nos commerces et nos restaurateurs.



EVÈNEMENT



Un week-end fantastique en juin

Les Univers Fantastiques, marché fantastique et médiéval, revient à Châtaudren-Plouagat les 8 et 9 juin prochains, pour une 3^e édition.

Organisés par l'Association Vikings et Chevaliers, avec le soutien de la Ville, les Univers Fantastiques sont un marché fantastique et multivers d'une trentaine d'artisans. Il sera installé cette année place Saint-Vincent et dans la salle des fêtes de Châtaudren.

Le week-end sera aussi ponctué de nombreuses animations : troll-ball avec les Échos des Limbes, jonglage de couteaux et de hâches, déambulation d'un dragon et ses maîtres dragonniers avec la compagnie Cowprod and Cie, déambulations en échasse avec Cirque et Comédie, contes avec Orion, campement avec la compagnie Al Qafilah, wargames, exposition de costumes et concours de cosplay avec l'ancre du dragon farceur, ou encore déambulations avec un dragon cracheur de feu...

Un événement à vivre en famille ou

entre amis, à la découverte de nouveaux univers, pour retrouver son âme d'enfant et pourquoi pas faire naître une nouvelle passion !

L'association vous invite à venir costumé pour encore plus de magie.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Le stationnement et la circulation de tout véhicule seront interdits place Saint-Vincent et sur le parking du jardin public du vendredi 7 juin à 8h au dimanche 9 juin à 19h, pour permettre la bonne tenue de l'évènement. L'accès à la Poste se fera par la rue Saint-Gilles et la rue du Canal.

PLUS D'INFO

Association Vikings et Chevaliers

de 11 h à 19 h

Buvette et petite restauration sur place



Une autolaveuse au gymnase

Les agents municipaux entretenant le gymnase profitent, depuis février, de l'acquisition d'une autolaveuse leur permettant de gagner en efficacité. Cela a nécessité un investissement de 7 400 € à la commune.

Ça bouge dans les assos !

Le début d'année est souvent placé sous le signe des assemblées générales des associations.



Club de l'amitié de Châtelaudren

Le bureau du club de l'amitié de Châtelaudren fait peau neuve, avec l'élection de Soizic Joalland au poste de présidente. Elle sera secondée par Pierrette Juin, vice-présidente, Brigitte Carrière, secrétaire du bureau, Annie Heyn, trésorière et Nadine Morvan, vice-trésorière. Elles pourront compter sur l'aide et l'enthousiasme de membres comme Annick et Dominique Chantreux et Marie-Thérèse Chamberlain. Ces prochains mois, l'association organise un voyage dans la baie de Morlaix, un loto le 11 septembre, une sortie à Brennilis au Youdig en octobre, un bal le 27 octobre, un spectacle à la salle de l'Hermione le 4 novembre, et le repas de Noël le 7 décembre. Les membres participeront également au repas de rue du 13 juillet.

PLUS D'INFOS

Tel. : 06 60 96 75 30



Amicale des retraités de Plouagat

L'assemblée générale de l'amicale des retraités de Plouagat s'est déroulée dans une ambiance festive, autour d'une galette des rois. Paul et Paulette Quero (en photos), adhérents à l'association depuis 32 ans, ont été mis à l'honneur. L'occasion de partager de nombreux souvenirs, avant d'évoquer les activités de l'année : boules le jeudi, marches, et grande sortie au Jura cet été.

PLUS D'INFOS

Tel. : 02 96 74 16 79



Fest In Leff

L'association Fest In Leff s'est réunie en assemblée générale le 18 janvier dernier. L'occasion pour Yann Danic, le président, de présenter les bilans moraux et financiers.

Si leur action la plus marquante reste le festival Attrap'sons, avec 6 000 festivaliers rassemblés sur l'esplanade du château pendant 3 jours, les bénévoles ont aussi organisé un tremplin musical, les dimanches du bricolage, une collecte de gobelets plastique à recycler (Attrap'Verres). Ils se sont joints à l'organisation du repas de rue du 13 juillet et au marché de Noël.

Pour 2024, l'association reprend les mêmes engagements, en faveur de la promotion de l'action culturelle sur le territoire de la commune.

PLUS D'INFOS

Facebook : FestInLeff



Mémoire du Châté

L'association qui recense et archive l'Histoire et le patrimoine de Châtelaudren et ses environs a également tenu son conseil d'administration. Christian Le Nôtre cède la présidence à Soizic Joalland, et devient trésorier de l'association. Armel Guyomard a été nommé secrétaire. L'association va se concentrer cette année sur les 80 ans de la Libération de la ville, en partenariat avec la ville de Plélo.

PLUS D'INFOS

Permanence les jeudis de 13h30 à 16h à la mairie déléguée de Châtelaudren. Cotisation annuelle de 10 €



Association Bretagne-Bavière

L'association Bretagne-Bavière rassemble plus de 170 membres actifs, dont beaucoup de nouveaux membres. L'assemblée générale, fin janvier, a permis de faire le bilan 2023, marqué par le 40^e anniversaire de la signature de la charte de jumelage avec Lenggries. Après avoir constaté la bonne santé de l'association, chacun a pu reprendre son adhésion et renouveler le bureau dans ses fonctions. Catherine Corbel en reste ainsi la présidente. Tout le monde a pu se retrouver début mars, pour la traditionnelle Kolossale choucroute (en photo), dont les bénéficiaires permettent de financer les futurs projets de l'association.

PLUS D'INFOS

assobretagnebaviere@outlook.fr
Catherine Corbel – 06 08 93 09 77
Aurélié Caro – 06 61 59 01 63



SENIORS

Maintenir l'autonomie de nos seniors

Un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) vient d'ouvrir à la résidence du Leff : présentation.

Situé à la résidence du Leff, le PASA permet aux résidents des EHPAD de la commune de bénéficier, selon certains critères cognitifs et comportementaux, d'un accompagnement personnalisé pour maintenir leur autonomie.

Des assistantes de soins en gériatrie, sous la coordination d'une neuropsychologue, proposent, du lundi au vendredi, des activités stimulant les capacités préservées des seniors : ateliers mémoire, jeux d'adresse, loisirs créatifs ou des activités du quotidien comme la vaisselle, la cuisine, le ménage...

Proposées en petit groupe, les activités permettent un accompagnement individualisé et de qualité. Ces ateliers permettent également de favoriser les liens sociaux entre les résidents bénéficiaires.

Preuve de la réussite de ce service, certains résidents viennent plusieurs fois par semaine participer aux activités.

PLUS D'INFO
Pôle d'Activités et de Soins Adaptés
 Résidence du Leff
 29, rue du Général-Leclerc
 Tél. : 02 96 74 19 78

Coopérative Jeunesse de Services : c'est reparti !

Cette année encore, le territoire de Leff Armor Communauté accueille une Coopérative Jeunesse de Services, sur la ville de Plélo. Durant l'été, les jeunes de 16 à 18 ans qui se seront inscrits au projet seront invités à imaginer et gérer une entreprise coopérative. Cela leur permettra de développer des compétences et des savoir-être en étant pro-actifs.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION
 Service Jeunesse – Leff Armor Communauté

Accueillez un lycéen étranger

CEI (Centre Échanges Internationaux), association loi 1901, recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française en venant étudier un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée. Vivre en immersion dans une famille française durant leur séjour permet de compléter cette expérience.

PLUS D'INFO
Bureau Coordinateur CEI
Saint-Malo - Magali Fouqueré
 m.fouquere@groupe-cei.fr
 Tél. : 02 99 46 10 32



Intégrez la Maison de santé pluridisciplinaire

Un local de 70 m², composé d'un cabinet et d'une salle d'attente, se libère à la maison de la santé pluridisciplinaire de Châtelaudren-Plouagat. Professionnel-le de santé, profitez-en et saisissez l'opportunité de rejoindre le Pôle de Santé du Leff, dans lequel plus de 40 professionnels exercent et partagent un projet de santé !

PLUS D'INFO
 Loyer de 492 € + charges
 accueil@chataudren-plouagat.fr

Bus scolaire BreizhGo : on monte, on valide avec KorriGo !

Depuis janvier, les élèves empruntant les lignes et circuits scolaires BreizhGo ont reçu une carte KorriGo, qui doit être validée à chaque montée dans le bus.

Valable sept ans, la carte KorriGo permet aux enfants de charger divers titres de transport, dont l'abonnement scolaire BreizhGo et ceux de 11 grands réseaux en Bretagne. Elle peut également permettre l'accès à certains services comme bibliothèques, piscines ou aux abris vélos sécurisés aux abords des gares.

PLUS D'INFOS

www.breizhgo.bzh

02 99 300 300 (prix d'un appel local – du lundi au samedi de 8h à 20h)

Retrouvez l'ALCP sur Facebook

Retrouvez les actualités et événements de l'Amicale Laïque de Châtelaudren-Plouagat sur Facebook : **@ALCP – Amicale Laïque Châtelaudren-Plouagat**

N'hésitez pas à liker et partager la page autour de vous !

Un (gros) chèque pour Grandir en guerrier

Mi-février, ce sont 1149,02 € qui ont été remis aux responsables de l'association Grandir en guerrier, grâce aux dons récoltés par les enfants scolarisés sur la commune lors de la course solidaire de novembre.

L'argent permettra d'acheter des jeux aux enfants hospitalisés pour de longues durées.



La colère des parents d'élèves

Le début d'année a été marqué par la colère des parents d'élèves de l'école publique, et leur mobilisation face aux décisions prises par l'inspecteur académique pour la rentrée prochaine.

Depuis l'annonce fin janvier du projet de fermeture d'une classe en septembre, les parents d'élèves se sont fortement mobilisés. Ils ont occupé l'école pendant une semaine, jour et nuit, en accueillant les enfants mais en empêchant les cours d'avoir lieu. Des barrages filtrants ont été organisés en signe de protestation, ainsi qu'un concert de percussions sous les fenêtres de la direction académique et lors du conseil d'école.

SILENCE DE L'INSPECTION ACADÉMIQUE

Une vingtaine de parents, accompagnée par la municipalité, a été reçue à la direction académique mardi 6 février. Douze minutes d'exposition des doléances et trois minutes de débriefing qui laissent un goût amer aux parents, « *repartis sans aucune réponse* ». S'ils ont exposé les problématiques de la filière bretonne (2 maîtresses pour 47 élèves et 8 niveaux) et ce qu'engendrerait la fermeture d'une classe en filière monolingue, Olivier Boissière, maire de la commune, a évoqué les « *130 lots bientôt livrés, qui vont amener 250 à 350 habitants supplémentaires d'ici trois ans* », avant de rappeler qu'un « *investissement d'un million et demi d'euros est*

consacré à la réhabilitation énergétique du pôle scolaire. »

UNE MOBILISATION SOUTENUE...

Un soutien de la municipalité qui s'est aussi illustré par la prise de deux arrêtés : le premier contre la fermeture d'une classe et pour l'ouverture d'une classe bilingue, le deuxième pour une fermeture symbolique de l'école pendant une semaine.

De son côté, l'équipe pédagogique souligne qu'à la rentrée 2023, l'école avait déjà connu une fermeture de classe, qui avait demandé une réorganisation totale de la structuration des classes. Cette dernière serait mise à mal par une éventuelle fermeture, tout en risquant des classes surchargées.

... QUI CONTINUE

Devant l'absence de réponse, les parents d'élèves ont organisé une manifestation devant le site de Plouagat, le 22 mars dernier. Toujours sans réponse, ils restent, comme la municipalité, mobilisés face aux décisions de l'inspection académique.

Rentrée 2024 : pensez-y dès aujourd'hui !

Votre enfant aura trois ans en 2024 ? Pour l'inscrire à l'école maternelle publique, rendez-vous en mairie avec :

- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- le livret de famille
- le carnet de santé de votre enfant

Dans un second temps, la directrice de l'école, Mme Béché, vous renseignera sur les modalités d'accueil de votre enfant.



EN IMAGES

Ça s'est passé dans les écoles

Que ce soit avec leur professeur des écoles ou sur les temps périscolaires, les enfants inscrits à l'école publique ont pu profiter de nombreuses activités durant le second trimestre.



Début janvier, la neige a recouvert la ville. Les enfants ont eu le plaisir d'aller jouer sous les flocons. Le nouvel an chinois a été l'occasion de proposer aux enfants un menu aux saveurs asiatiques, mais aussi de réaliser des arbres à vœux et des marques-pages calligraphiés durant les temps de garderie. Autre temps fort de ce trimestre, la Chandeleur et Mardi gras : les maternelles ont pu apprendre à faire sauter les crêpes, avant de créer et revêtir leurs plus beaux costumes pour un carnaval haut en couleurs et en bonne humeur.

BIEN-ÊTRE DU CORPS ET DE L'ESPRIT

Dans le cadre du projet pédagogique de l'école, axé sur le bien-être du corps et

de l'esprit dans et en dehors de l'école, plusieurs actions ont été organisées ces dernières semaines :

- Quatre classes ont participé à la semaine de prévention des risques domestiques.
- Une infirmière-formatrice de la Ligue contre le cancer est intervenue dans plusieurs classes de cycle 2, pour apprendre aux enfants à prendre soin de leur santé, à développer leur estime de soi, et à reconnaître et maîtriser leurs émotions.
- les classes de Mmes Le Troadec-Domalain, Demé, Le Tallec et Bouquet participent au dispositif « Ecole du dehors » permettant à leurs élèves d'approfondir leurs connaissances de la nature qui les entoure.

APPRENDRE AUTREMENT

Au-delà de cette thématique, des sorties pédagogiques ont été organisées par les enseignantes :

- les élèves de CM1 et CM2 ont visité le centre de tri Kerval en janvier.
- plusieurs classes ont visité l'exposition « À quoi on joue ? » au Petit Écho de la Mode. En complément, la classe de Mme Le Cocquen a créé un jeu « le Doushou-Qi ».
- des classes « cirque et mer » à Locudy dans le Finistère ont permis aux enfants de gagner en autonomie, l'occasion d'en apprendre plus sur la mer et les arts circassiens.

BUDGET MUNICIPAL 2024

TOUT COMPRENDRE EN UN CLIN D'OEIL

Le budget primitif 2024 a été voté lors du conseil municipal du vendredi 29 mars.

Il s'élève à **10 817 400 €**, dont **4 956 000 €** en fonctionnement et **5 861 400 €** en investissement.

En 2023, il était de 9 673 000 € (4 327 800 € en fonctionnement, 5 345 200 € en investissement), soit une augmentation de 11 %.

Le budget est dit équilibré : les recettes permettant de financer les dépenses.



UN BUDGET VOLONTAIRE ET AMBITIEUX À L'IMAGE DE NOTRE COMMUNE

En fonctionnement, les charges de personnel ainsi que l'augmentation des tarifs de l'énergie sont compensées par des recettes fiscales et des dotations en progression.

La poursuite de notre programme pluriannuel d'investissement répond au calendrier fixé au début de mandat. Nous allons réaliser la phase 2 des rues de Mississippi et de Saint-Brieuc ainsi que les travaux sur le clocher de l'église Saint-Magloire. La construction d'un nouveau club-house au stade Louis-Morice est aussi programmée cette année ainsi que l'aménagement des abords. En parallèle, nous poursuivons nos investissements habituels dans l'entretien de la voirie et le renouvellement du matériel des services techniques. Nous allons également terminer la rénovation énergétique du pôle scolaire de Plouagat et poursuivre la réflexion sur le devenir de l'étang du Minihy.

PATRICK MARTIN, adjoint au maire, délégué aux finances.



Fonctionnement

DONT EN RECETTES :

REPORT DE RÉSULTATS 2023

605 410,10 €

PRODUITS DES SERVICES

289 600 €

RECETTES FISCALES

1 716 291 €

ATTRIBUTION DE COMPENSATION

560 264 €

DOTATIONS, SUBVENTIONS
ET PARTICIPATIONS

558 057 €

LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX
ET DE LA MAISON MÉDICALE

145 100,90 €

DONT EN DÉPENSES :

CHARGES DE GESTION

952 000 €

(21 % du budget fonctionnement)

CHARGES DE PERSONNEL

2 075 000 €

(46 % du budget de fonctionnement)

Les taux des taxes sont inchangés en 2024

TAXE D'HABITATION
RÉSIDENCES SECONDAIRES

15,53 %

TAXE SUR LE FONCIER BÂTI

37,56 %

TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI

74,65 %



Investissement

DONT EN RECETTES :

RÉSULTAT D'EXERCICE 2023 REPORTÉ

714 168,46 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE FONCTIONNEMENT

600 000 €

SUBVENTIONS

1 130 157,90 €

VIREMENT DE LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT

1 046 842 €

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

1 134 274 €

DONT EN DÉPENSES :

690 868,84 € pour la requalification
des rues de Saint-Brieuc et Mississipi

1 635 401,16 € pour les travaux de rénovation
du groupe scolaire de Plouagat

597 590 € pour les équipements
footballistiques (club-house)

468 000 € pour les travaux
de l'Église Saint-Magloire

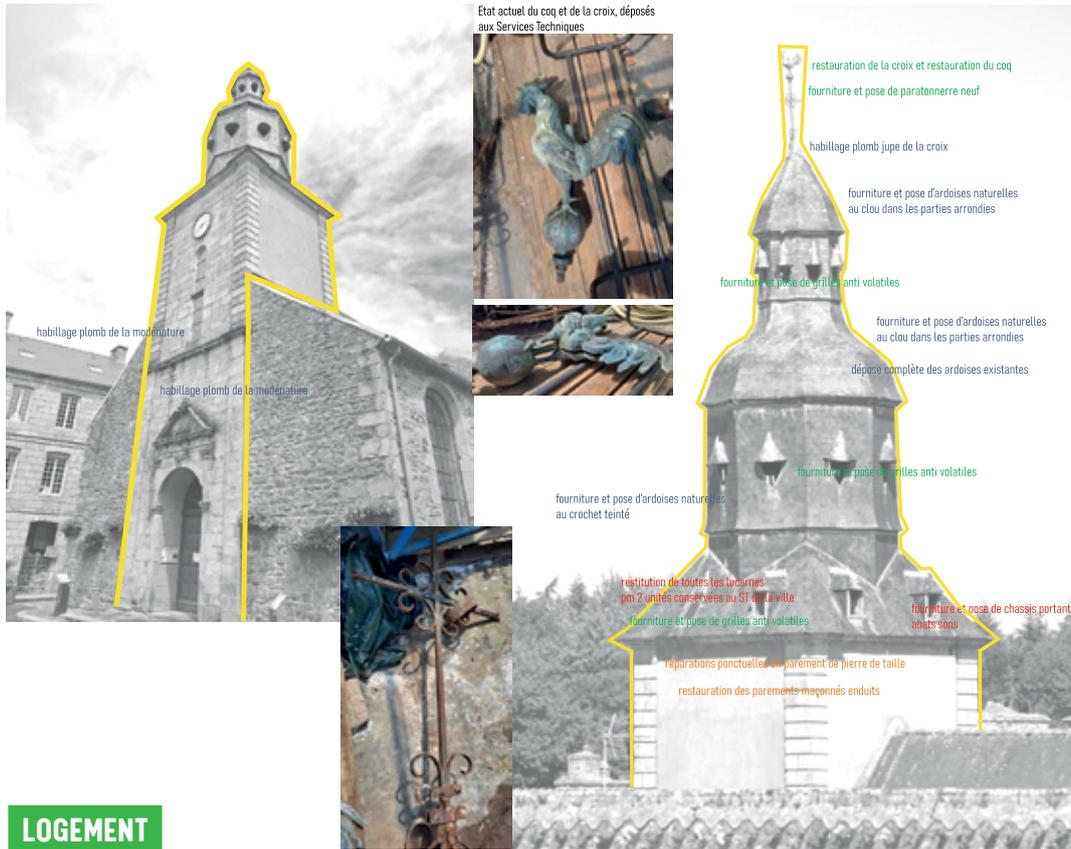
205 000 € pour l'entretien des bâtiments,
des espaces verts et de la voirie.

111 914 € pour l'aménagement et l'équipement
de l'école publique et des services périscolaires

193 000 € pour le devenir de l'étang

Détails à retrouver sur

www.chatelaudren-plouagat.fr



LOGEMENT

L'église Saint-Magloire va retrouver son coq

La restauration du clocher de l'église Saint-Magloire, à Châtelaudren, démarre en avril pour une durée prévisionnelle de neuf mois environ.

La restauration du clocher de l'église Saint-Magloire nécessite l'installation d'un échafaudage avec une emprise sur la rue devant le parvis. La circulation et le stationnement sont modifiés sur la place de la République durant toute la durée des travaux : le nombre de places du parking est réduit en conséquence pour permettre la circulation des véhicules.

UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE

En mai 2020, le diagnostic réalisé par le cabinet d'architecte Candio-Lesage avait mis en évidence l'urgence de réaliser certains travaux sur l'église Saint-Magloire. Si l'ensemble de l'édifice demande des travaux plus ou moins importants pouvant être étalés dans le temps, la tour du clocher nécessite des travaux prioritaires, particulièrement en couverture, dans les parties charpentées et sur le beffroi.

Les risques de chute ont incité le cabinet à demander la dépose de la croix et du coq, en janvier 2021. Tout comme la dépose de la cloche 3, qui a marqué l'arrêt de la sonnerie dans le beffroi jusqu'à la fin de la restauration.

Dans quelques mois, les habitants pourront ainsi de nouveau apprécier le son de l'angelus et admirer le célèbre gallinacé.

EN DÉTAILS

- Le lot maçonnerie prévoit la restauration des parements en enduit et en pierres de taille, et la reprise maçonnée des arases.
- Le lot charpente comprend la restauration du lanternon, des charpentes du clocher, de la sablière basse, la restitution des lucarnes, la réfection du plancher des cloches et de l'horloge, le renforcement de l'escalier de la re-

Accès à l'église Saint-Magloire

Pendant la durée des travaux, le public pourra accéder à l'église Saint-Magloire par la porte côté rue Corlay. Attention, pour des raisons de sécurité, le nombre de visiteurs est limité à 15 personnes.

mise. Les renforts métalliques et les bois conservés seront traités.

- Le lot couverture nécessite la dépose des ardoises existantes, remplacées par des ardoises naturelles aux crochets teintés, l'habillage de plomb de la jupe de la croix et de la modénature (épi et faitages des capucines, pieds et faitages des lucarnes).
- Le lot campanaire s'occupera de la restauration de la croix et du coq, ainsi que de la restauration du beffroi et de la cloche 3. Une grille anti-volatiles et un paratonnerre neufs seront installés sur le clocher.

Le montant des travaux est estimé à 468 000 € TTC.

Le point sur les chantiers en cours sur la commune



Salle des fêtes : on en voit le bout !

Les travaux de la salle des fêtes Jean-Le-Cuziat arrivent (enfin !) à leur terme. Une commission sécurité devrait passer début mai pour permettre la réouverture tant attendu de cet équipement municipal.

La municipalité comprend la gêne occasionnée pour les usagers ou associations ayant souhaité réserver la salle dès le mois de mars : malheureusement, des retards inhérents aux différentes sociétés intervenant sur le chantier n'ont pas permis le respect de ces réservations.



Devenir de l'étang : franc succès du questionnaire

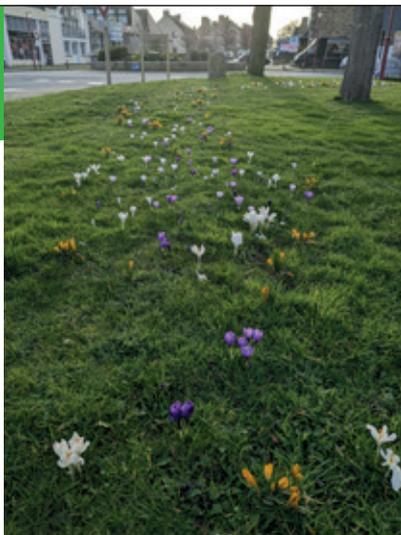
Du jamais vu pour le bureau d'études : plus de 500 personnes ont répondu au questionnaire concernant le devenir de l'étang. Si des ateliers de concertation étaient organisés mi-mars, les premières réponses indiquaient que la grande majorité des répondants tient à conserver l'étang tel qu'il est aujourd'hui. Les réflexions menées conjointement entre les élus et les usagers permettront de choisir le meilleur projet pour le devenir du plan d'eau.



Lotissement du pré de l'étang : les travaux avancent

L'entreprise LE DU a terminé la pose des coffrets électriques et l'entreprise SETAP vient de réaliser la voirie provisoire. Les travaux permettant la vente des parcelles sont terminés. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès maintenant en l'étude notariale GAULT JOUET pour acheter un terrain. La vente a déjà commencé, un habitant de Plouagat a fait acte de candidature pour un lot.

Photos : lors de la dernière réunion de chantier : Pascal Brette, Maître d'œuvre, Arthur Azagury, Architecte, Olivier Boissiere, Maire, Yannick Gauvin Responsable ses services techniques



Espaces verts

Depuis fin janvier, les jardiniers municipaux ont nettoyé les parterres, avant de les fleurir pour le printemps.

À Plouagat, des parterres de part et d'autres du rond-point de Lenggries ont été reflorisés, quand des arbres, pour certains morts, de la Grand Rue ont été remplacés par sept magnolias et six chênes verts. À Châtelaudren, une dizaine de pots de fleurs vont être installés de la place des Sapeurs pompiers à la place de la rue Pasteur.

Mi-mars, les plants chouchoutés dans la serre municipales ont été transplantés dans les nombreux massifs et jardinières de la commune. Un travail des agents municipaux reconnu notamment le label Villes et Villages Fleuris, avec l'obtention de trois fleurs depuis plusieurs années.

Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune nouvelle :
sur facebook : Ville de Châtelaudren-Plouagat



ACTIONS

Campagne 2024 de piégeage de frelons asiatiques

En 2023, la campagne de piégeage de frelons asiatiques avait permis la capture de 2 735 individus. Cette année, la Ville a investi dans 50 pièges supplémentaires et renouvelé le stock d'appâts, prêtés aux piégeurs bénévoles. Une trentaine de personnes s'est rendue à la réunion publique du mardi 12 mars, qui présentait la nouvelle campagne annuelle. Pour les personnes intéressées n'ayant pas pu s'y rendre, il est possible de se rendre en mairie déléguée de Plouagat, aux heures d'ouverture, pour retirer un piège et

ses appâts et remplir une fiche d'engagement. C'est Patrick Solo, adjoint au maire et référent de la municipalité, qui lancera le top départ à la période de piégeage, qui se déroulera sur 43 jours.

À NOTER

18 des pièges prêtés l'année passée n'ont pas été rendus. Il est demandé aux personnes les ayant gardé de venir les rendre en mairie, ou de se signaler en mairie pour récupérer de nouveaux appâts et remplir la fiche d'engagement.

Rappel des bonnes pratiques

Par arrêté, le **brûlage des déchets verts ménagers** est interdit toute l'année (sauf dérogation), qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.

Pour rappel, les **travaux de bricolage et de jardinage** ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Conseil municipal du 26 janvier 2024

Présent(e)s : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Sophie PHILIPPE, Jean-Paul LE VAILLANT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Thibault LE PROVOST, Aline LE ROY

Procurations : Yves BRAULT donne pouvoir à Alexandra LE BRETON

Absents : Véronique COSSON, Christophe CLAVIEN, Pascal LE GUILLOUX, Xavier HOCHET, Isabelle GOURIOU

Secrétaire de Séance : Jean-Paul LE VAILLANT

URBANISME : PLUIH - PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Le conseil prend connaissance du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Ce projet :

- Définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
- Arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble du territoire communautaire ;
- Fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Après avoir échangé sur les dispositions contenues dans ce projet, le conseil municipal considère que le débat a eu lieu et en prend acte.

LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX DE LA MI-ROUTE - BSB - TRANSFERT DE SUBVENTIONS

Suite à la fusion-absorption des SA d'HLM Bâtiments et Styles de Bretagne (BSB), et du fait que la commune de Châteaulaudren-Plouagat a apporté des subventions dans le cadre de la réalisation de logements locatifs sociaux au profit de la SAHLM BSB, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder au transfert de la délibération du 28 mai 2021 octroyant la mise à disposition du foncier et des subventions pour l'opération sise rue de la mi-route vers la SA d'HLM Les Foyers, société absorbante.

ADHÉSION DE LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ AU SYNDICAT MIXTE DE KERNE UHEL

Dans le cadre de la dissolution du syndicat des eaux d'Avagour, Leff Armor communauté reprend la compétence sur le périmètre du syndicat au 1er janvier 2024.

Dans ce cadre, Leff Armor communauté a sollicité l'adhésion au SMKU afin de pouvoir bénéficier de cet achat d'eau. L'accord des communes membres est nécessaire, dans un délai de 3 mois. En l'absence de délibération, l'avis sera réputé favorable.

Le conseil municipal se prononce, à l'unanimité, en faveur de l'adhésion de Leff Armor communauté au syndicat mixte de Kerne Uhel.

COURSE CYCLISTE DE L'ÉTOILE DE TRESSIGNAUX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder une participation financière d'un montant de 100 € aux organisateurs de la course cycliste l'Étoile de Tressignaux prévue le 2 mars 2024.

CRÉANCES ÉTEINTES

La créance éteinte constitue une charge pour la commune et doit être constatée par l'assemblée délibérante.

Les créances éteintes s'élevaient à :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Admet en non-valeur les créances irrécouvrables et éteintes qui s'élevaient à 756,82 € et 319,82 €.
- Inscrit les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours à l'article 6542 prévu à cet effet.

RÉSEAU TRÈS HAUT DÉBIT : CONVENTION AVEC MEGALIS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec Megalis en vue du raccordement de la gendarmerie.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Un bien situé au lieu-dit « Clos de la Croix Rouge » cadastré B n° 2040 pour une superficie totale de 00ha 051a 03ca.
- Un bien situé 6 Route de Kerdanet cadastré D n° 51-52-1165-55p pour une superficie totale de 00ha 10a 54ca.
- Un bien situé 2d rue de Kernabat cadastré C n°2262 pour une superficie totale de 00ha 08a 30ca.
- Un bien situé 1 impasse du Général Leclerc cadastré A n°199 pour une superficie totale de 00ha 00a 63ca.
- Un bien situé 23 rue du Clos Audren cadastré B n°975 pour une superficie totale de 00ha 08a 21ca.
- Un bien situé au lieu-dit Kerdanet cadastré D n° 1091-55p pour une superficie totale de 00ha 11a 85ca.

INFO AU CONSEIL : DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal prend acte de la signature par M. le Maire d'une déclaration d'intention d'aliéner concernant un bien, situé 2, rue du Général Leclerc cadastré A n° 463 et 466 pour une superficie totale de 00ha 02a 70ca.

Conseil municipal du 23 février 2024

Présent(e)s : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Sophie PHILIPPE, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Aline LE ROY

Absent excusé : Christophe CLAVIEN

Absents : Pascal LE GUILLOUX, Véronique COSSON, Xavier HOCHET, Thibault LE PROVOST

Secrétaire de Séance : Patrick MARTIN

CARTE SCOLAIRE 2024 DANS LE DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

Considérant le courrier en date du 20 octobre 2023 indiquant la possibilité de suppression d'un poste à l'école publique de Châteaulaudren-Plouagat,

Considérant la rencontre du 6 février 2024 à l'Inspection académique à Saint-Brieuc où une délégation de la ville a été reçue,

Considérant que les effectifs réels pour la rentrée 2024-2025 dans la filière bilingue exigent la création d'une 3ème classe supplémentaire à l'école publique de Châteaulaudren-Plouagat,

Considérant la forte mobilisation contre la carte scolaire 2024,

Considérant la possibilité pour le conseil municipal d'émettre des vœux sur les affaires présentant un intérêt local,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- conteste le projet de carte scolaire 2024 annonçant le retrait de 42 classes par la direction académique de Saint-Brieuc,
- apporte son soutien au collectif 45 classes,
- demande l'annulation des 42 fermetures de classes et l'obtention des ouvertures nécessaires dans les écoles publiques des Côtes d'Armor.
- précise que la présente délibération sera transmise au directeur académique, au préfet, aux députés et sénateurs des Côtes d'Armor.

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE - MANDAT SPÉCIAL

L'association des petites cités de caractère de Bretagne organise son assemblée générale le 12 avril prochain à Malestroit.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (Mmes Monique Lorant et Sophie Philippe ne participent pas au vote) :

- accorde un mandat spécial à Mmes Monique Lorant et Sophie Philippe, adjointes au Maire, pour se rendre le 12 avril 2024 à Malestroit pour participer à l'assemblée générale de l'association des petites cités de caractère de Bretagne,
- accorde un mandat spécial à Mme Sophie Philippe, adjointe au Maire, pour se rendre le 22 avril 2024 à Bazouges-la-Pérouse pour une visite de la commission de contrôle de l'association des petites cités de caractère
- précise que les frais de séjour sont remboursés forfaitairement (17,50 € pour l'indemnité de repas), les dépenses de transport sont remboursées sur présentation d'un état de frais.

RÉUNION RÉGIONALE DES VILLAGES ÉTAPES - MANDAT SPÉCIAL

Une délégation d'élus se rendra à la réunion régionale des villages étapes qui se tiendra à Belle-Isle-en-Terre le 18 avril prochain.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (M. Patrick MARTIN et Mme Monique LORANT ne prennent pas part au vote) :

- accorde, à l'unanimité, un mandat spécial à M. Patrick MARTIN et Mme Monique Lorant, adjoints au Maire, pour se rendre à la réunion régionale des villages étapes qui se tiendra

à Belle-Isle-en-Terre le 18 avril 2024.

- précise, à l'unanimité, que les frais de séjour sont remboursés forfaitairement (17,50 € pour l'indemnité de repas), les dépenses de transport sont remboursées sur présentation d'un état de frais.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Selon les articles L.2312-1 et L.2531-1 du Code général des collectivités territoriales, l'élaboration du budget primitif des collectivités territoriales est précédée, pour les communes de 3 500 habitants et plus, d'une phase préalable constituée par le débat d'orientation budgétaire (D.O.B).

Ce débat a lieu au plus tôt deux mois avant l'examen du budget primitif. Il porte sur les orientations générales à retenir pour l'exercice. Ce débat permet de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Le conseil municipal prend acte du Débat d'Orientation Budgétaire portant sur le budget communal et sur le budget annexe.

SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

La commission des finances, réunie le 8 février 2024, propose une attribution des subventions aux associations sur les mêmes bases de calcul que l'année précédente :

- lycéens, collégiens et apprentis : 28€ par jeune de moins de 18 ans
- écoles de Châtaudren-Plouagat : 80% des dépenses à concurrence de 32,50€ par enfant.

Il est proposé de procéder au versement d'une avance de 60% du plafond pour les écoles primaires publique et privée, le solde sera versé sur présentation d'un justificatif.

- Associations sportives et culturelles communales : reconduction selon le nombre de licenciés de moins de 18 ans.
- Associations sportives et culturelles hors commune : 20 € par jeune de moins de 18 ans.
- Autres associations : reconduction au même niveau qu'en 2023.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote : D. Turban pour l'attribution de la subvention au FCPCL, P. Solo et G. Le Lay pour l'attribution au cyclo-cross, A. Lebreton, G. Le Lay, A. Le Roy et R. Jouan à Fest in Leff, J. Perais et S. Philippe pour la participation aux sorties du collège, Y. Brault à l'UNC, A. Lebreton au Basket Plélo, J. Moro à l'école Ste Thérèse, R. Jouan et A. Trépard aux sapeurs-pompiers, O. Boissière, J. Pérais, G. Le Lay, M. Lorant et P. Martin à l'école publique, M. Lorant à Mémoire du Châte), d'inscrire à l'article 6574 du BP 2024 un crédit de 49 369 € destiné à être versé aux associations dans les conditions prévues.

COULEURS DE BRETAGNE 2024 - PARTICIPATION FINANCIERE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de reconduire la participation de la commune de Châtaudren-Plouagat à l'opération « Couleurs de Bretagne », le coût pour la collectivité est de 640 €.
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat ci-jointe aux conditions telles que précisées ci-dessus.

CIMETIÈRE - AFFECTATION DU PRODUIT DES CONCESSIONS

Le 31 mars 2023 le conseil municipal avait décidé de constater la totalité du produit de concession sur le budget communal et de reverser le tiers au budget CCAS.

La loi n°96-142 du 21 février 1996 a abrogé explicitement la disposition prévoyant la répartition du produit des concessions funéraires à hauteur d'un tiers au bénéfice du CCAS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de constater la totalité de la recette sur le budget communal. Le versement de la subvention annuelle au CCAS tiendra compte de ce versement, et fera l'objet d'une délibération lors du vote du BP CCAS.

CMJ - VOYAGE À L'ASSEMBLEE NATIONALE - CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SAINT-JEAN-KERDANIEL

La commune de Châtaudren-Plouagat organise un voyage à l'Assemblée nationale pour le conseil municipal des jeunes (CMJ) le 26 février prochain. Il a été proposé au CMJ de Saint-Jean-Kerdaniel de s'y associer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer une convention entre les deux communes pour le partage des frais, estimés à 2 800 €.

CONVENTION ACCUEIL DE LOISIRS AVEC LA CAF - VALIDATION

La CAF des Côtes d'Armor a validé le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement de l'accueil de loisirs de Châtaudren-Plouagat pour la période de 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer la convention d'objectif et de financement avec la CAF des Côtes d'Armor.

MÉDIATHÈQUE - ACHAT DE LIVRES À COMPTE D'AUTEUR

La médiathèque souhaite avoir la possibilité d'acquérir des ouvrages à compte d'auteur.

Il est proposé, dans l'intérêt de la collectivité, d'autoriser M. le Maire à acquérir ce type d'ouvrages.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à acquérir des ouvrages à compte d'auteur.

LOTISSEMENT COMMUNAL LE PRÉ DE L'ÉTANG - DENOMINATION DE NOUVELLE VOIE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de dénommer la nouvelle voie du lotissement Le pré de l'étang : rue Prat ar Stang.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Un bien situé au lieu-dit « Kerny » cadastré A n° 1320 pour une superficie totale de 00ha 73a 16ca.
- Un bien situé rue de la Mi-Route cadastré B n° 1888 et 2039 pour une superficie totale de 00ha 060a 00ca.
- Un bien situé 44 Kermorvan cadastré B n° 2136 pour une superficie totale de 00ha 17a 49ca.
- Un bien situé 33 rue de Parc Bras cadastré B n° 1398 pour une superficie totale de 00ha 06a 64ca.
- Un bien situé 24B rue de la Gare cadastré A n° 385 et 784 pour une superficie totale de 00ha 08a 97ca.

Conseil municipal du 29 mars 2024

Présent(e)s : Olivier BOISSIÈRE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Sophie PHILIPPE, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU (arrive à 19 h), Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN (arrive à 20h15), Thibault LE PROVOST.

Procurations : Aline LE ROY, procuration à Géraldine LE LAY, Rozenn JOUAN donne procuration à Sophie Philippe jusqu'à son arrivée à 20h15.

Absents : Pascal LE GUILLOUX, Véronique COSSON, Xavier HOCHET, Christophe CLAVIEN.

Secrétaire de Séance : Daniel TURBAN

COMPTE DE GESTION 2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2023 de Mme la Responsable du Service de Gestion Comptable de Guingamp, dont les résultats, identiques à ceux des comptes administratifs 2023, sont les suivants :

- Budget communal : excédent de 1 919 578,56€
- Budget Camping : excédent de 33 414,79€
- Budget du lotissement du pré de l'étang : résultat nul.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET COMMUNAL

Considérant que M. Olivier Boissière, maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. Patrick Martin, 1^{er} adjoint, pour le vote du compte administratif du budget communal, le conseil municipal, après en avoir délibéré, en l'absence du maire en exercice en 2023 :

- approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023 du budget communal qui se solde par un excédent de 1 205 410,10 € en section de fonctionnement un excédent de 714 168,46€ en section d'investissement soit un excédent total de 1 919 578,56€.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE CAMPING

Considérant que M. Olivier Boissière, maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. Patrick Martin, 1^{er} Adjoint, pour le vote du compte administratif du budget annexe du camping, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023 du budget camping qui se solde par un excédent de 22 570,68€ en section de fonctionnement et un excédent d'investissement de 10 844,11€, soit un excédent total de 33 414,79€.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DU PRÉ DE L'ÉTANG

Considérant que M. Olivier Boissière, maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. Patrick Martin, 1^{er} adjoint, pour le vote du compte administratif du budget annexe du lotissement communal du pré de l'étang, le conseil municipal, après en avoir délibéré, en l'absence du maire en exercice en 2023, approuve le résultat nul pour l'exercice 2023.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- reporter une partie de l'excédent de fonctionnement du budget communal de 605 410,10 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement, et d'affecter l'autre partie, 600 000 €, à l'article 1068 en recettes d'investissement.
- reporter l'excédent de fonctionnement du budget camping de 22 570,68 €, à l'article 002 en recettes de fonctionnement de ce même budget.

TAXES LOCALES – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024 comme suit :

- Taxe d'habitation résidences secondaires : 15,53 %
- Taxe sur le foncier bâti : 37,56 % (y compris l'ancienne part départementale de 19,03 % qui a été transférée à la commune).
- Taxe sur le foncier non bâti : 74,65 %

BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2024 de la commune, équilibré :

- à la somme de 4 956 000 € en section de fonctionnement
- à la somme de 5 861 400 € en section d'investissement

BUDGET PRIMITIF 2024 DU CAMPING

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2024 du budget annexe camping, équilibré :

- à la somme de 46 300 € en section de fonctionnement
- à la somme de 21 900 € en section d'investissement

BUDGET PRIMITIF 2024 DU LOTISSEMENT DU PRÉ DE L'ÉTANG

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2024 du lotissement du pré de l'étang (budget annexe), équilibré :

- à la somme de 889 000 € en section de fonctionnement
- à la somme de 889 000 € en section d'investissement

NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57- APPLICATION DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- autorise M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget,
- autorise M. le maire à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 12 FÉVRIER 2024 & ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Proposition de décision : le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 12 février 2024,
- approuve les attributions de compensation telles qu'elles figurent dans le rapport de la CLECT en date du 12 février 2024, soit 500 263,57 € pour la commune de Châtaudren-Plouagat.

SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS (COMPLÉMENT)

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'accorder une subvention à l'association « Club des nageurs Guingampais » pour un montant de 40 €, une subvention à L'ADMR Goëlo - Argoat - Trégor pour un montant de 510 €.

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE À DES BESOINS LIÉS AUX ACCROISSEMENTS SAISONNIERS D'ACTIVITÉ

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- autoriser M. le Maire, pendant toute la durée de son mandat, à recruter des agents contractuels en référence aux grades d'adjoint technique, d'adjoint administratif, d'adjoint du patrimoine pour faire face aux besoins liés aux accroissements saisonniers d'activité pour une période de 6 mois maximum pendant une même période de 12 mois,
- s'engager à inscrire les crédits correspondants au budget principal de la commune,

- autoriser M. le Maire ou son délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

LOGEMENT LOCATIF DE PONEDEN – ALIÉNATION DE GRÉ À GRÉ

Le conseil municipal après en avoir délibéré (abstentions de D. Turban, J-M Le Pillouer et P. Solo), décide de :

- approuver le prix proposé de 211 000 € net vendeur et 220 000 € frais de négociations inclus, hors frais de notaire,
- autoriser la cession de l'immeuble à M. Jean-François LECOMTE et Mme Marie-Claire PRUAL,
- autoriser M. le Maire, ou un adjoint(e), à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de cet immeuble par vente de gré à gré, dite amiable, dont l'acte sera dressé par Me Gault-Jouet, Notaire de Châtaudren-Plouagat, dans les conditions de droit commun.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- un bien situé au 11 rue de Goelo cadastré 038A n° 1107 et 1108 pour une superficie totale de 00ha 03a 93ca.
- un bien situé 24 et 26 rue du Goelo cadastré A n° 147 et 148 pour une superficie totale de 00ha 04a 10ca.
- un bien situé 2 rue Saint-Gilles cadastré A n° 505 pour une superficie totale de 00ha 01a 30ca.
- un bien situé 6C rue du Clos Audren cadastré B n° 1944-2107-2109 pour une superficie totale de 00ha 15a 41ca.



À 16 ans, pensez recensement !

Il est obligatoire de réaliser son recensement citoyen à l'âge de 16 ans lorsque l'on est français, habitant en France ou à l'étranger. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. La régularisation est toutefois possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pour rappel, l'attestation de recensement citoyen est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...). Être recensé-e permet d'être convoqué-e à la journée défense et citoyenneté (JDC) qu'il faut avoir suivie pour pouvoir s'inscrire à un examen, dont le permis de conduire. Enfin, il permet l'inscription automatique sur la liste électorale dès le 18^e anniversaire.

Il peut être réalisé en mairie ou sur www.service-public.fr, avec présentation de la carte nationale d'identité ou passeport valide, du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Dossiers d'urbanisme

du 17 décembre 2023 au 15 mars 2024

NOM	ADRESSE	OBJET
DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES		
M. BOUGEARD Julien	20C, rue du Mississippi	Carport voiture
M. LE ROUX Claude	31, place de la République	Réparation mur d'un immeuble
SCI LE PROVOST GAUTIER	4, place de la République	Remplacement des lucarnes par des vélux
M. LE BEUVANT Mickael et Mme BURLOT Elodie	30, rue du Goëlo	Changement des menuiseries et clôtures
M. LE PAPE Jean-Claude	24, rue de la Gare	Pose d'une pompe à chaleur
Commune de Châtelaudren-Plouagat	Rue Saint-Magloire	Restauration du clocher de l'église Saint-Magloire
Restaurant Le Shandrani	33, place de la République	Rampe d'accès
M. LE TIEC Pierre	2, rue Parc Bras	Abri de jardin
Mme GAUFFNY Marie	18, rue du Clos Maréchal	Remplacement porte de garage en porte-fenêtre
MEGALIS Bretagne	Commune	Coffret fibre optiques
EDF ENR	Le Rumeur Kermorvan	Pose de panneaux solaires sur toiture
M. THORAVAL Ludovic	4 bis, rue de la Grande Villeneuve	Remplacement clôture
M. GUILLOU Jean-Yves	8, rue de la Sucrierie	Pose de panneaux solaires sur toiture
DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES		
Mme DANIEL Lou-Anne	12, rue du Goëlo	Extension d'une maison d'habitation
M. LE BLANC Bernard	38, rue de la Gare	Changement des menuiseries d'une maison d'habitation
M. MICHEL Julien	25, la Ville Neuve	Coupe et abattage d'arbres
Mme LEGROS Dominique	9, rue Aribart	Pose de gerbières en remplacement des lucarnes
M. LEFEVRE Jean-Pierre	18, résidence des Peupliers	Construction d'une pergola
M. LE LAY Marcel	28, Guernonio	Sas d'entrée
M. KERVAREC Paul	10, Côte aux Goupils	Extension d'un abri bois
Mme LASSERRE Camille	2, Guervaux	Pose de panneaux solaires sur toiture
Mme ALLANOT Julie	14, résidence du Mississippi	Remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre
M. MAHE Arnaud	12, rue Maxime Maufra	Abattage d'arbres
AVEL THOR SOLAIRE	26, rue Neuve	Pose de panneaux solaires sur toiture
Mme LE MEHAUTE Yvette	Kerdanet	Détachement d'un lot à bâtir
EDF ENR	Guernonio	Pose de panneaux solaires sur toiture
Mme TOUPIN Sophie	1, rue du docteur Puel	Isolation extérieure d'une maison d'habitation
M. LE CHANTOUX Robert	37, rue du Général Leclerc	Rénovation d'une toiture
M. LE GOFF Romain	18, place de la République	Démolition d'un muret
M. TREPARD Alain	6, impasse des Chênes	Carport
PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS / EN COURS		
Mme BONNY Aude	3, rue de la Forge	Extension d'un bâtiment pour la création d'un cabinet médical
SCI PENNTI	4, place de la Mairie	Réhabilitation d'un entrepôt pour créer 2 logements
PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS		
SEM ENERGIES 22	23, La Grand Rue	2 ombrières photovoltaïques sur le parking de la salle omnisport
Mme MEUROU Nolwenn	22, rue du Goëlo	Rénovation, démolition et extension d'une maison d'habitation
Mme BARGIS Aurore	2, rue d'Hydrio	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture d'un carport
M. BOUGEARD Julien	20 C rue de Mississippi	Carport

État civil

NAISSANCES

Alwëna Duault
Céline Durand
Cassandre Le Touarin
Éléna Dervillé

MARIAGES

Cindy L'Anthoen
et Germain Julou

DÉCÈS

Roland D'Angely
Ollivanne L'Amoulen
Simone Flouriot
née Le Nouvel
Fabienne Daniel
née Morellec
Anne Henry née Simon
Hélène Le Creurer
née Le Flocmoën
Michel Gourdan
Roger Prigent
Lucienne Le Bihan
née Boulliou
Agnès Douzenel
née Leroy
Norbert Edern



CIMETIÈRES

Procédure de reprise dans les cimetières

La Ville de Châtelaudren-Plouagat met en place une procédure de reprise des concessions arrivées à échéance ou en état manifeste d'abandon.

Le cimetière communal de Châtelaudren commence à manquer de place, c'est pourquoi la Ville met en œuvre des procédures de reprise des concessions arrivées à échéance depuis plus de deux ans, ou celles en état manifeste d'abandon.

Pour rappel, les concessions funéraires sont allouées par la commune pour une durée de 15 ans ou 30 ans. Passé ce délai, et sans renouvellement de la concession par le propriétaire ou les ayants-droits, le terrain concédé est repris par la commune, selon la procédure légale.

Depuis quelques semaines, des écriteaux ont été installés aux abords des concessions arrivées à échéance, invitant les propriétaires ou ses ayants-droits à se rendre en mairie pour la renouveler. Si ces derniers ne la renouvellent

pas dans un délai de deux ans, la commune pourra reprendre la concession en question.

De même, si un défaut d'entretien est constaté sur une sépulture, comme une détérioration du monument ou son envahissement par de la végétation, la commune est en droit de demander sa remise en état, selon les termes du contrat établi avec le concessionnaire.

Si les concessions non entretenues ont plus de 30 ans d'existence à partir de la date du procès verbal de constatation d'abandon, et qu'aucune inhumation y a été réalisée depuis moins de 10 ans, la Ville peut mettre en place une procédure de reprise.

De cette manière, les familles sont invitées à se rendre au cimetière pour faire un état des lieux, et au besoin, entretenir leurs monuments et/ou renouveler leurs concessions.

VOS SERVICES

Services administratifs

Tél. : **02 96 74 10 84**
accueil@chataudren-plouagat.fr

ACCUEIL EN MAIRIES

Mairie déléguée de Châtelaudren

Accueil le lundi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h

Mairie déléguée de Plouagat

Accueil le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Gendarmerie

8 rue des Écoles
Tél : **02 96 74 10 17**

Du lundi au samedi sauf le vendredi de 8h à 12h - Du lundi au vendredi sauf le mardi de 15h à 18h.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

La Poste

À Châtelaudren : Place Saint-Vincent
Ouvert lundi et samedi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

À Plouagat : Place de la Mairie
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h.



Inscription sur la liste électorale

Si vous avez déménagé depuis les dernières élections de 2022, vous avez jusqu'au 3 mai en mairie ou par courrier postal, ou mercredi 1^{er} mai en ligne sur service-public.fr pour vous inscrire sur la liste électorale et ainsi pouvoir voter aux élections européennes du 9 juin prochain.



Les Têtes de l'Art sur scène le 1^{er} juin

Depuis 33 ans, la joyeuse compagnie des Têtes de l'Art propose chaque année différents ateliers, les plus expérimentés encadrant les plus jeunes. Samedi 1^{er} juin, la compagnie vous propose une soirée cabaret pendant laquelle les plus jeunes comédiens interpréteront « *Rumeur au 13 rue Montcalm* » d'Agnès Chamak-Benbihi. Les collégiens quant à eux vous présenteront leur création, composée avec l'aide de Patrice, « *Buzucobus le dragon dévoreur de contes et de légendes* ». Pour finir, lycéens, étudiants et adultes interpréteront des textes de Jean-Pierre Martinez et de leur propre création. Une soirée, gratuite, à ne pas manquer avec cette « *compagnie qui se ne se prend pas au sérieux mais qui fait sérieusement les choses* ».



Artistes libanais

Du 26 mai au 2 juin, dans le cadre de l'opération « *L'Art dans les cités* », réalisée par l'association Petites Cités de Caractère, la Ville accueillera deux des six artistes libanais sélectionnés : Nour Aidar, illustratrice, et Renoz, graveur, aquarelliste et street artist. Les habitants pourront venir à leur rencontre sur le marché le lundi matin ou au cours de la visite de la ville l'après-midi. Les artistes profiteront de cette semaine pour nourrir leurs imaginaires et créer à leur rythme.



ÉVÈNEMENT

L'Effet Mode fête ses 10 ans !

L'Effet Mode revient les samedi 25 et dimanche 26 mai prochains. Le festival, organisé par le Petit Écho de la Mode, a vu les choses en grand pour son dixième anniversaire.

L'Effet Mode a été créé pour mettre à l'honneur la créativité de la mode et des arts sous toutes leurs formes. Familial et cousu main, le festival tisse des liens entre les générations et les genres artistiques.

Participatif, le festival propose des ateliers, des performances et le concours « *C'est moi le Patron !* » pour prendre part au festival, révéler les étoffes dont chacun est fait.

Pour cette 10^e édition, vous retrouverez les rendez-vous incontournables : les défilés, le salon des créateurs, des spectacles, des performances et des ateliers pour vous mettre en jeu, en scène, vous transformer des pieds à la tête dans un esprit de fête.

Côté Mode, trois jeunes stylistes de Bretagne dévoileront leurs collections pour la première fois sur la scène du Petit Écho de la Mode.

Côté spectacle, la programmation tout public fait la part belle à la diversité, à la nouveauté et à l'audace : cirque, danse,

performance, musique, installation et un cabaret burlesque qui promet une avalanche de robes, de paillettes et de coiffures.

Deux thématiques seront les fils conducteurs de cette édition : le réemploi de matériaux dans la mode et le sport, en écho à cette année olympique.

Les commerces et associations de Châtaudren-Plouagat se joindront à la fête en proposant tout le week-end des événements et en décorant la ville aux couleurs de cet événement tant attendu.

Avec L'Effet Mode, tout le monde est sur le podium !

PLUS D'INFO

Samedi 25 mai de 14h à 20h30
Dimanche 26 mai de 14h à 19h

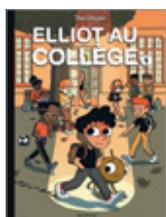
Le Petit Écho de la Mode

Pôle culturel de Leff Armor communauté
2 rue du Maillet

www.petit-echo-mode.fr

Festival gratuit à l'exception des défilés et du cabaret.
Billetterie ouverte

Les coups de cœur de Carole et Claudie



BD JEUNESSE

Elliot au collège, de Théo Grosjean

Une nouvelle série BD à la médiathèque !

Elliot entre au collège... Il est timide, peu sûr de lui et extrêmement angoissé. Tellement que cette angoisse s'est matérialisée sous la forme d'un petit monstre qui l'accompagne partout... et qui ne l'aide pas du tout ! Une BD pleine de tendresse et d'humour pour parler de ces barrières intérieures qui nous compliquent la vie.



BD ADULTES

Les guerres de Lucas, de Renaud Roche

Un roman graphique qui retrace l'épopée de la création de la mythique saga Star Wars. Depuis la mise en place de l'histoire, jusqu'à la réalisation, parfois chaotique, en passant par le casting des futurs acteurs et la création des effets spéciaux inédits, une mine de renseignements et d'informations, extrêmement drôle et instructive, une bd à découvrir, pas seulement pour les fans !



DOCUMENTAIRE ADULTES

Les femmes artistes sont dangereuses, de Laure Adler

Certainement ! Car sinon pourquoi ont-elles été méprisées, invisibilisées ? Pourquoi sont-elles méconnues ? Pourquoi si peu de femmes artistes dans les musées ? Rien qu'au Louvre par exemple, seule une trentaine de peintures de femmes dans les collections. Au musée d'Orsay, seulement 7 % de femmes sur les presque 4500 artistes exposés. Un constat accablant et révoltant. Cet ouvrage de Laure Adler veut redonner de la visibilité à des femmes artistes parfois méconnues, souvent tenues pour quantité négligeable. À lire !



RÉCIT ADULTES

La peau des pêches, de Salomé Berlioux

À 28 ans, la narratrice et son époux veulent un enfant, quoi de plus banal, et pourtant. Dans ce récit autobiographique nous découvrons le parcours du combattant des couples infertiles, les douleurs physiques et psychologiques que subissent ceux qui se lancent dans le complexe parcours d'une PMA (procréation médicalement assistée).

Un très émouvant récit qui raconte avec des mots simples ce qui est à la fois une douleur intime et un sujet de société trop souvent passé sous silence.



ALBUM JEUNESSE

Les couleurs du bonheur, de Sophie de Mullenheim

Rejeté par les enfants de son quartier à cause de sa singularité, le garçon de papier est fragile dans un monde de forts, il se plie, se froisse face aux moqueries. Alors qu'il s'enfuit loin de ce qui l'opprime, il découvre sa véritable force, celle de l'imagination, et le courage d'être soi. Un magnifique album à partager.

Programmation Culturelle

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 4 MAI

Allos de Nymaue

Médiathèque Parenthèse

DU 10 MAI AU 8 JUIN

Exploration de Valérie Silbermann

Médiathèque Parenthèse

DU 14 JUIN AU 6 JUILLET

Les rides du temps

de Christian Gérard

Médiathèque Parenthèse

25 ET 26 MAI

L'Effet Mode

Petit Écho de la Mode

et dans toute la ville

DU 26 MAI AU 2 JUIN

L'Art dans les cités

Résidence d'artistes libanais

SPECTACLES

18 AVRIL

Ce que je veux dire (théâtre)

Petit Écho de la Mode

1^{ER} JUIN

Soirée cabaret

Compagnie des Têtes de l'Art

20h30 à la salle communale

de Plouagat

7 JUIN

Every day in June (Concert)

Petit Écho de la mode

Nouveau : Accès aux ressources en ligne !

Grâce au partenariat avec la bibliothèque des Côtes d'Armor, la médiathèque propose à ses inscrits un accès à des ressources en ligne : autoformation, e-books, Arte Univers Ciné (6 000 programmes proposés dont 50 % de documentaires, magazines et spectacles), musique en streaming et presse en ligne (plus de 200 titres disponibles). Pour en profiter, rendez-vous à l'accueil de la médiathèque !



Le
Petit
ECHO
de la
Mode

PÔLE CULTUREL
LEFFARMOR

L'EFFET MODE

BRETAGNE

DÉFILÉS
SPECTACLES

CONCOURS
SALON DES CRÉATEURS

10^e

ENTRÉE
LIBRE

25 & 26
MAI 2024

CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT (22)

SAMEDI 14H/20H30
DIMANCHE 14H/19H

>> Défilés of Cabaret : 5 €

